



Projet Associatif de la Croix Bleue 2026-2030 (en résumé)

Implication des bénévoles et des bénéficiaires

L'engagement des bénévoles et des membres actifs, anciens malades et entourage, est au cœur du fonctionnement de la Croix Bleue. Il garantit la continuité et l'efficacité des actions, renforce la pérennité de l'association et nourrit un fort sentiment d'appartenance. Les bénéficiaires y prennent également part en s'appropriant les objectifs communs, ce qui consolide le groupe et le projet collectif.

D'ici quatre ans, l'objectif est que tous les bénévoles aient suivi les formations essentielles, s'impliquent pleinement dans la vie associative et partagent une culture commune. Ainsi, tous les adhérents pourront s'exprimer à partir de repères partagés, aussi bien dans les groupes de parole que lors des interventions extérieures de la Croix Bleue. Tout adhérent devenant membre actif devra suivre ces formations.

Dynamique collective

La dynamique collective repose sur l'engagement de tous, la coopération et l'entraide. Elle favorise l'avancement des actions et le partage d'expériences entre bénévoles et bénéficiaires. Les sections sont invitées à valoriser leurs initiatives pour inspirer les autres, par exemple au moyen d'une boîte à outils, de capsules ou de podcasts.

Communication et collaboration harmonieuse

Une collaboration harmonieuse en interne est essentielle pour assurer la fluidité entre les sections, les groupes et le siège. Une coopération proactive permet d'éviter les redondances, de garantir la cohérence des actions et d'optimiser l'utilisation des ressources grâce à une circulation efficace de l'information.

Informier, communiquer et partenariats

- Renforcer la communication de la Croix Bleue avec l'appui d'experts et de partenariats d'entraide.
- Accroître la visibilité auprès du grand public, des milieux médical, éducatif et associatif, ainsi que sur les réseaux sociaux.
- Développer des partenariats avec des associations de jeunes lors de festivals ou d'actions de quartier.
- Repérer les acteurs locaux, comme les CSAPA, les CAARUD ou la Ligue contre le cancer, pour élargir ces collaborations.

Formation

Missions de la commission formation

La commission formation a pour mission de développer les compétences, de renforcer la prise de parole en public, de favoriser l'usage des réseaux sociaux et des outils de présentation, d'harmoniser le discours de la Croix Bleue et de proposer des formations adaptées aux différents publics. Ces actions pourront être menées en présentiel, en visioconférence ou en e-learning, dans les secteurs professionnels, éducatifs et associatifs.

Déploiement et objectifs

La création d'un catalogue de formations doit permettre de structurer l'offre, de renforcer l'efficacité et la reconnaissance de l'association, de sensibiliser le grand public aux addictions et de déployer le dispositif dans un délai de six ans.

Prévention

Axes d'intervention

La Croix Bleue mènera des actions de sensibilisation aux addictions en milieu éducatif, sportif et associatif. Elle s'appuiera sur l'Agrément Jeunesse et Education Populaire pour renforcer ses liens avec ces publics et consolider sa reconnaissance comme acteur de prévention.

Leviers de développement

Les actions seront adaptées aux besoins des secteurs culturel, éducatif et associatif. Le recours à un service civique pourra également être étudié pour soutenir ces missions.

Ressources humaines, financières et matérielles

Ressources humaines

Le projet exige de mobiliser les compétences de chacun, de prévoir les effectifs nécessaires et de mutualiser les ressources humaines de l'association.

Pour préserver les bénévoles :

- Une analyse des pratiques devra être organisée dans chaque groupe au moins une fois par semestre, avec l'appui d'un psychologue ou d'un étudiant en quatrième année de psychologie.
- Une formation aux premiers secours en santé mentale sera proposée.
- Chaque groupe constituera un annuaire des contacts utiles pour faciliter le travail en réseau avec les autres associations et les professionnels.

Ressources financières

Le financement reposera sur la recherche de subventions, notamment auprès des départements, des mairies et dans le cadre d'appels à projets. Un budget prévisionnel sera établi pour chaque action et le siège, les groupes ainsi que les sections seront associés à cet effort financier.

Ressources matérielles

Les équipements indispensables à la réalisation des actions seront recensés, puis acquis selon les besoins identifiés.

Suivi, valorisation et impact

Modalités de suivi

Tous les six mois, une partie du Conseil d'administration et les responsables de groupe de la Croix Bleue se réuniront en visioconférence pour faire le point, évaluer l'impact des actions et réorienter le projet si nécessaire.

Effets attendus

Ce suivi doit permettre de valoriser les réussites, d'assurer une communication transparente et homogène, de renforcer la confiance, la crédibilité et la reconnaissance de la Croix Bleue Française, et, peut-être à terme, de favoriser l'augmentation du nombre d'adhérents.

